Questions sur la procédure de PFE

Suite à la réunion du 10 novembre 2024 avec l'administration de la faculté, qui visait à clarifier la nouvelle procédure de PFE, plusieurs points ont été discutés et certains rectifiés. Toutes les questions soumises par les délégués ont été posées, et les points de conflit ont été négociés de manière constructive.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif sous forme de questions/réponses, détaillant la procédure pour chaque section (interne, externe, startup). N'hésitez pas à poser des questions si certains éléments demeurent flous.

Nous tiendrons à préfacer ce document en rappelant à nouveau le problème du déséquilibre entre le nombre d'enseignants et d'étudiants au sein de la faculté. Cette situation a conduit l'administration à mettre en place ces mesures, méthode déjà testée l'année dernière avec les sections d'ingénieurs pour leurs projets de fin de cycle préparatoire.

GENERALES:

• Quel est le nombre d'étudiants dans chaque groupe?

Les groupes se composent de 4 étudiants qui travaillent sur un thème commun, toutefois , les groupes de 5 étudiants sont acceptés , et seront notés respectivement a leur nombre.

• Quel est le dernier délai de soumission des groupes/ thèmes ?

Pour garantir que chaque groupe ait son thème avant la fin du semestre et pour gérer les situations particulières (groupes sans thème, thèmes incomplets, étudiants sans groupe, etc.), le dernier délai a été fixé au 20 novembre. Cette approche permet de valider les thèmes rapidement, offrant ainsi aux groupes un maximum de temps pour résoudre leurs problèmes avec l'accompagnement de la faculté. Cela assure une expérience positive et fluide pour tous les étudiants.

• Comment ça marche si le sujet n'est pas valide ?

Une fois la liste des sujets valides publiée, les groupes n'ayant pas trouvé leurs noms devront consulter le chef de département pour obtenir les réserves du comité et, si nécessaire, travailler avec leur professeur sur une correction, tout en ayant jusqu'au 20 novembre pour trouver une alternative adéquate avant la fin du semestre.

• Quels sont les critères à respecter pour que notre sujet de fin d'études soit validé par l'administration?

La validation du sujet est soumise à un processus scientifique par le comité pédagogique informatique, les critères ne sont pas divulgués, mais ne sont pas influencés par la nouvelle procédure.

• Le processus de dépôt ?

Un document administratif sera disponible à cet effet sur le site de la faculté dans les plus bref délais et transmis en parallèle par les délégués.

• Les groupes qui ne trouvent pas de thème, que faire ?

La faculté s'engage à mettre en place une procédure pour garantir que chaque groupe ait un thème avant les vacances d'hiver. Le processus d'affectation des groupes aux thèmes internes est en cours de réflexion et pourrait se baser sur le mérite, le choix des encadrants, ou être totalement aléatoire. Pour ceux qui préfèrent un thème externe, des options sont expliquées dans la section dédiée.

• Que faire pour les étudiants sans groupe ?

L'administration prendra en charge l'affectation des étudiants aux groupes incomplets. Si vous souhaitez résoudre cela à l'amiable, elle vous mettra en contact avec d'autres étudiants en fonction de vos préférences concernant les membres et les sujets. Sinon, l'affectation se fera de manière aléatoire.

• Comment se déroule la soutenance?

La soutenance se compose d'une présentation normale de 20 minutes suivie de 15 minutes de questions. Tous les membres du groupe doivent présenter. Un système de notation sera appliqué, soit en groupe, soit individuellement, en fonction de la performance globale. Il n'y aura pas de discrimination sur le groupe si un membre n'a pas travaillé correctement ou a refuse de faire sa part du travail, il sera senctionne seul, sauf pour les PFE-startups, dont les modalités seront précisées dans la section dédiée.

• Si un membre refuse de travailler correctement, que faire?

Dans ce cas, les rapports réguliers que les groupes doivent envoyer à leurs encadrants seront essentiels. Si un problème est signalé, l'encadrant convoquera tous les membres du groupe en réunion pour tenter de résoudre la situation. Si le problème persiste, il sera porté à l'attention de l'administration. Dans des cas de non-résolution, qui sont très rares, les procédures sont expliquées dans la question précédente.

• C'est quoi l'histoire de la compétition?

La notion de compétition vise à assurer une évaluation juste et équitable des projets. Les thèmes proposés peuvent varier en complexité, et un thème simple ne sera pas noté de la même manière qu'un thème plus complexe ; cette distinction sera prise en compte lors de la notation.

Pour les groupes travaillant sur le même thème, ils seront évalués selon des critères communs définis dans la description initiale du projet. Ce qui signifie que si un groupe réalise un travail exceptionnel, il recevra une note en adéquation avec la qualité de son projet. Cela ne signifie pas que les autres groupes seront pénalisés simplement en raison de la performance relative. Leur note reflétera uniquement la qualité de leur travail par rapport aux critères établis, <u>SANS</u> **DESCRIMITATION**.

La véritable compétition réside dans le fait que <u>LES GROUPES AYANT LE MÊME</u>

THÈME S'EFFORCERONT DE SE SURPASSER DURANT LA PHASE DE

RÉALISATION DE LEUR PFE. Cette dynamique favorise l'excellence et encourage chaque groupe à donner le meilleur de lui-même. Ainsi, chaque groupe est évalué sur ses propres mérites, garantissant que tous les étudiants ont une chance équitable de réussir, indépendamment du thème choisi ou des performances des autres groupes. Ce système

encourage l'innovation et l'amélioration continue tout en maintenant une évaluation juste pour tous.

• Groupe de spécialités différentes ?

Cela est impossible dû à des contraintes administratives.

PFE INTERNE:

• Le sujet sera proposé par les enseignants ,L'administration ou les étudiants ?

Les thèmes internes seront proposés et publiés par la faculté. Vous pouvez également consulter vos enseignants pour connaître les sujets qu'ils suggèrent. Le choix des thèmes dépend de la maîtrise des professeurs encadrants. Un groupe peut proposer un thème spécifique à un professeur compétent, qui sera alors considéré comme interne. Toutefois, le professeur se réserve le droit de proposer ce thème à d'autres groupes qu'il encadre, conformément à la nouvelle méthode établie.

• Comment est-ce que les sujets seront attribués , procédure de choix des sujets ?

Une fois les sujets publiés, ou après avoir consulté un professeur, vous pouvez discuter avec lui du thème qu'il souhaite encadrer. Après avoir convenu du thème, vous devrez remplir la feuille administrative correspondante qui vous sera communiquée par vos délégués ou disponible sur le site de la faculté d'informatique.

• Est-ce que les étudiants choisiront leur encadrant ?

Oui, les étudiants pourront choisir leurs thèmes et encadrants en fonction des quotas de groupes attribués par thème. En cas de forte demande pour un sujet, l'administration mettra en place un système de classement entre les groupes. Ce système pourrait être basé sur les notes, être aléatoire, ou fonctionner selon le principe du premier arrivé, premier servi (ceci n'est pas encore décidé). Alternativement, les professeurs pourraient également choisir eux-mêmes les groupes avec lesquels ils préfèrent travailler parmi la liste.

• Est-ce que les groupes qui seront encadrés par un prof sont obligés d'avoir le même sujet (même sujet=même encadrant)?

Cela dépendra des profs et du nombre de sujets qu'ils proposeront, un même prof peut proposer plusieurs sujets. Cependant , les groupes ayant le même sujet seront en "compétition" comme mentionné dans la partie dédiés aux questions générales.

• Le groupe aura-t-il le choix entre web, app, IA, etc., dans un même sujet proposé?

Aucune restriction ne concerne ce point, les étudiants sont libres d'utiliser les technologies de leurs choix tant qu'ils en conviennent avec leur(s) encadrant(s) pour résoudre la problématique de leur thème.

PFE EXTERNE:

• Quelle est la procédure?

Les étudiants souhaitant réaliser leur PFE en externe doivent contacter directement les organismes avec lesquels ils souhaitent collaborer pour découvrir les thèmes qu'ils proposent et convenir d'une opportunité de stage. Le nombre minimum d'étudiants requis est de 4. Une fois cette étape complétée, ils devront soumettre leur thème à la faculté. Après validation, ils pourront commencer à travailler sur leur projet ou effectuer leur stage

• Est-ce que l'entreprise doit Obligatoirement accepter plusieurs groupes pour que le sujet soit validé par l'administration ?

Non, une fois votre thème validé, la faculté se chargera de contacter l'organisme concerné pour lui expliquer la nouvelle procédure et lui proposer d'accepter d'autres groupes. Toutefois, leur refus de coopération n'affectera en rien le groupe initial, qui pourra travailler sans se soucier de ces détails administratifs.

• Quelle est la procédure à suivre si je veux faire en externe mais je trouve pas?

Afin d'éviter le problème de groupes sans PFE ,et étant en étroite collaborations avec plusieurs organismes socio-commerciaux, notre faculté s'engage à accompagner les groupes d'étudiants souhaitant faire leurs stages en entreprises mais n'ayant pas trouvé , en les mettant en contact avec des entreprises ayant des thèmes disponibles , cependant cela signifie que plusieurs groupes travailleront sur le même thème.

• Est-ce que c'est l'administration qui choisit l'entreprise ou l'étudiant lui-même ?

Les étudiants soumettent les thèmes (et donc les entreprises avec qui ils ont choisi de travailler) à la validation de la faculté.

• Si l'entreprise refuse d'accueillir plusieurs groupes, malgré l'intérêt des sujets proposés, cela signifie-t-il que notre sujet ne sera pas validé ?

Non, une fois votre sujet validé pour votre groupe, le refus d'accueillir plusieurs groupes ne remettra pas en question l'accord déjà établi

• Une commission de suivi sera-t-elle attribuée aux étudiants dès la validation des sujets et peut-on choisir le professeur en charge ?

Les étudiants peuvent choisir le professeur qui s'occupera de leur suivi. Si cela n'est pas possible, une commission de suivi adaptée sera attribuée par l'administration aux groupes.

• Le fait que plusieurs petites entreprises de développement ne puissent pas accueillir plus de 4 étudiants signifie-t-il que nous allons uniquement chercher des entreprises capables d'accepter plusieurs groupes ?

En vue du nombre d'étudiants, il sera impossible de former des groupes de moins de 4. Cependant, si cela s'avère difficile, l'administration propose d'agir en tant qu'intermédiaire pour faciliter l'acceptation des groupes, même dans des entreprises plus petites.

PFE STARTUP:

• Pour les pfe start up comment ça se passe ?

Pour les étudiants ayant un projet innovant qu'ils souhaitent commercialiser peuvent proposer leur projet en startup (ils ne sont considérés ni interne , ni externe) , comme expliqué dans le document fourni par la cellule de startups sur classroom , Un projet PFE start-up peut être constitué de deux à six qu'ils soient de la même spécialité ou de spécialités différentes (ACAD, ISIL, GTR). Il est également possible de former des équipes pluridisciplinaires, tant que le projet reste scientifiquement valide.

• Comment ça pluridisciplinaire?

Les étudiants peuvent constituer des équipes pluridisciplinaires pour travailler sur des projets spécifiques. Cela implique qu'ils peuvent choisir leurs coéquipiers parmi différentes spécialités (physique, biologie, chimie, agriculture..etc), ce qui leur permet de constituer une équipe équilibrée avec des compétences complémentaires. Les projets pourront aborder une large gamme de sujets, permettant aux étudiants d'explorer des domaines en dehors de leur spécialité principale.Les équipes bénéficient d'un encadrement adéquat qui valorise la diversité et encourage l'interaction entre disciplines.

• Comment se passe la soutenance?

Les soutenances des PFE Start-Up se font devant un <u>jury mixte</u>, à savoir une moitié d'académiciens (nos enseignants) et une moitié de chefs d'entreprise (nos sponsors) et membres de l'incubateur et CATI. Néanmoins, la note du jury académique uniquement sera considérée sur le relevé de note, tandis que la note globale (startUp + Académique) permettra le classement des Start Up.

Il y aura 2 soutenances:

- Une dédiée uniquement au sujet de la Startup (Orientée vers de fins académiques)
- Une qui regroupe plusieures startups et dédiée uniquement aux startups